



HAL
open science

Les crises de la globalisation économique, de la paix, de la démocratie et la répartition de la valeur. Le cas de la France

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Les crises de la globalisation économique, de la paix, de la démocratie et la répartition de la valeur. Le cas de la France. Economistes Contre la Course aux Armements. 2025. hal-04905080

HAL Id: hal-04905080

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-04905080v1>

Submitted on 22 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les crises de la globalisation économique, de la paix, de la démocratie et la répartition de la valeur. Le cas de la France

Jacques Fontanel

Rapport

« Economistes contre la Course aux Armements »

Grenoble, 10 Janvier 2025

Avec la guerre de la Russie en Ukraine, les fractures du Proche-Orient, les guerres civiles et le terrorisme international, la paix mondiale n'est toujours qu'un espoir à très faible probabilité. La globalisation du marché international est en crise avec la rareté relative, souvent politiquement organisée, des matières premières et énergétiques et des dépendances des Nations à des biens monopolisés par des Etats alliés. Les valeurs démocratiques s'effritent avec les nouveaux canaux d'information monopolisés par un nombre très limité de milliardaires et par des réseaux sociaux qui offrent d'importantes « fake news » facilitées par l'essor de l'intelligence artificielle. Enfin, la répartition de la valeur produite fait l'objet d'un accroissement des inégalités sociales, comme l'exemple de la France en témoigne.

With Russia's war in Ukraine, the fractures in the Middle East, civil wars and international terrorism, world peace is still only a faint hope. The globalization of the international market is in crisis, with the relative scarcity - often politically organized - of raw materials and energy, and the dependence of nations on goods monopolized by allied states. Democratic values are crumbling as new information channels are monopolized by a very limited number of billionaires, and social networks offer a wealth of "fake news" facilitated by the rise of artificial intelligence. Last but not least, the distribution of the value produced is subject to growing social inequalities, as the example of France shows.

Mots clés : globalisation économique, guerre, démocratie, ploutocratie, inégalités sociales, France

Keywords: economic globalization, war, democracy, plutocracy, social inequality.

La « globalisation heureuse » démocratique, élargie à l'ensemble des Nations, sans misère et sans guerre, n'est qu'un inconséquent abus de langage que la situation économique ne peut que démentir. Les inégalités entre les Etats sont nombreuses dans un monde régenté par des sources d'énergie, des technologies et des terres rares inégalement distribuées. Dans ce contexte, les équilibres des marchés concurrentiels ne sont pas respectés, dans le cadre d'une compétition nécessairement tronquée. Dans un monde où la démocratie est encore considérée comme le « moins pire » des systèmes, les stratégies militaires, économiques et écologiques des hommes de pouvoir mettent en danger l'avenir même de l'humanité. Les économistes libéraux ont toujours prôné une concurrence ou la compétition économique généralisée comme un facteur essentiel de paix, du fait de l'interdépendance économique des pays. La fameuse « fin de l'histoire » qui aurait dû nous rapprocher de la paix éternelle (même avec quelques soubresauts) est devenue obsolète moins d'une décennie après son apparition, avec l'essor des réseaux de pouvoir ploutocrate qui s'inscrivent dans une lutte de puissance comparée entre les Etats, groupes d'Etats et intérêts privés monopolistiques ou en situation de concurrence monopolistique. Les crises économiques, politiques et militaires n'ont jamais vraiment cessé, et depuis une décennie, elles s'imposent à toutes les stratégies nationales ou aux alliances militaires des Etats. Le simple nom des gouvernants inquiète les adversaires, comme si aujourd'hui, en l'absence d'une rationalité des gouvernants, la vie des sociétés était dépendante des aléas des décisions des autocrates et de la volonté de puissance des ploutocrates. L'idée du bien-être collectif a disparu derrière la recherche de la puissance des hommes politiques au pouvoir et l'avidité des actionnaires qui provoquent à la fois les menaces et les guerres armées, l'accroissement des inégalités économiques et sociales et la permanence de la pauvreté et de la précarité dans un monde qui érode durablement les écosystèmes et s'engage sur la route d'un mortifère réchauffement climatique

En outre, les normes écologiques nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique ne sont appliquées que de manière très hétérogène, modifiant ainsi les conditions de la compétitivité. Dans ce contexte, les conditions de la concurrence s'en trouvent profondément modifiées. Les inégalités salariales croissent entre les 0,1% les plus riches et le reste de la population, sans même tenir compte des inégalités patrimoniales. En outre, le progrès technologique favorise la mobilité des capitaux, des technologies, des personnes, ce qui constitue un flux migratoire imposé par les grandes sociétés en négociation avec les Etats demandeurs. La dérèglementation des conditions sociales constitue un danger, au

même titre que la moindre redistribution fiscale. Le monde devient un jeu de pouvoir entre quelques personnes qui n'ont d'autres objectifs que leur pouvoir sur les autres, soit du fait de leur propre richesse, soit par leur capacité d'action sur les Etats.

La globalisation libérale en crise, les Etats au service et sous contrôle des ploutocrates.

Les entreprises nationales sont soutenues par les Etats, en vue de satisfaire des intérêts économiques nationaux. Cependant, cette pratique courante constitue de fait la reconnaissance que la concurrence mondiale de l'économie de marché globalisée ne répond pas aux critères définis par la pensée néo-classique d'une intervention minimale de l'Etat restreint au secteur régalien de l'action publique. De ce fait, l'action publique des pays développés ne s'embarrasse pas toujours d'une volonté de justice au regard des fortes inégalités économiques et sociales qui s'installent dans le monde entre les pays et entre les agents nationaux. En 2024, les aides de l'Etat aux entreprises dépassent le montant des impôts versés par les sociétés. Elles sont justifiées par les objectifs de politique économique, les questions sécuritaires ou la lutte contre le chômage.

En outre, pour assumer le fonctionnement des lois régaliennes, l'Etat doit trouver les ressources financières nécessaires, au regard de la situation spécifique du pays. Les prélèvements obligatoires constituent un choix politique quant à leur montant et à leurs contributeurs. Il modifie alors indirectement la répartition de la valeur ajoutée et pose la question du consensus social des citoyens. Plusieurs raisons justifient parfois le déficit budgétaire. D'abord, le gouvernement peut souhaiter conduire une politique keynésienne de relance de l'économie nationale en crise pi engluée par l'absence de dynamisme des agents économiques. Ensuite, il subit une crise internationale, comme le réchauffement climatique ou les effets d'une guerre internationale, qui l'incite à dépenser plus que prévu afin de maintenir l'activité économique et sociale du pays. Enfin, l'Etat peut s'être avéré incapable de faire les choix politiques, économiques et sociaux nécessaires au financement de son action les choix politiques, économiques et sociaux nécessaires au financement de son action politique. Dans ce contexte, l'Etat doit considérer quelles seront les mesures à prendre, soit accroître la pression fiscale, notamment des plus riches, soit en abaissant les dépenses publiques (mais lesquelles ?). Les personnes « riches » sont pourtant redevables aux lois régaliennes qui leur permettent de s'enrichir dans le cadre de la loi qui protège aussi leurs actifs. Autrement dit, ils sont les principaux bénéficiaires du pouvoir régalien (police, justice, défense nationale), qu'ils hésitent pourtant à financer.

L'Etat se doit de faire respecter les droits régaliens et les droits de chaque citoyen. Il va donc modifier la répartition de la valeur pour maintenir l'ordre, la sécurité nationale, la justice et le fonctionnement politico-administratif de l'Etat, en respectant normalement règle de la progressivité des impôts et des

prélèvements obligatoires, notamment dans le cadre de la Sécurité Sociale obligatoire. La perception libérale de l'économie propose une réduction de ces prélèvements obligatoires et, au contraire, un soutien de l'Etat aux entreprises, car il est du ressort du secteur privé de moderniser et d'innover face à la compétition économique ouverte de la globalisation. Cependant, dans le cadre de la répartition de la valeur, les sociétés commerciales peuvent obtenir de l'Etat une protection face à la concurrence, en considérant les conditions dégradées de la concurrence internationale et de l'intérêt pour le pays de conserver des ressources technologiques essentielles. Lorsqu'il s'agit de protéger une entreprise nationale contre les produits chinois, notamment des voitures électriques pour lesquelles de taxes élevées sont envisagées par l'Europe (et donc la France), le pouvoir d'achat potentiel des consommateurs n'est plus vraiment protégé, au moins à court terme. En outre, les augmentations du chiffre d'affaires et des profits des entreprises ainsi nouvellement protégées ne sont pas le résultat d'une performance économique optimale, celle qui justifie souvent les augmentations de versements des dividendes et des rémunérations des Directions. Les grandes firmes multinationales exercent une influence dans la gestion de l'appareil d'Etat, soit en y asseyant leurs représentants, soit encore en s'y installant eux-mêmes.

La fracture est claire aussi en France, du fait de la politique du ruissellement engagée par Emmanuel Macron qui permet aux actionnaires et apporteurs de capitaux de s'enrichir et d'affirmer qu'à plus long terme les revenus du travail seront aussi récompensés. Cette politique de l'offre considère que les impôts tuent l'impôt, selon la loi de Laffer.¹ Cependant, « pour Josef Stiglitz, la théorie dite du « ruissellement » des effets de la croissance économique et du développement sur les pauvres est erronée. En l'absence d'action gouvernementale spécifique, les écarts de revenus et de richesses ne font que s'accroître, créant un mécontentement qui peut déboucher sur des mouvements sociaux remettant en cause le fonctionnement même du marché et le respect des droits et obligations des individus et des entreprises. Au contraire, le développement des inégalités de revenus et de richesses est une cause essentielle, voire déterminante, des crises économiques »². Compte tenu des crises mondiales qui ne manquent guère de survenir dans une économie mondiale, encore sujette aux guerres économiques et aux conflits relatifs à la prise en compte du réchauffement climatique dans les décisions privées et collectives, le jeu n'est pas de type « win-win » (gagnant-gagnant), car les revenus du capital sont alors proportionnellement clairement avantagés. S'il faut attendre après la richesse des uns pour valoriser le pouvoir

¹ Si le PIB est de 1000, et que le taux d'impôt unique sur le revenu est de 30, l'Etat reçoit alors 300 comme impôts. S'il descend ce taux à 25 %, mais que le PIB passe à 1300, alors l'Etat perçoit 325 de ressources fiscales. Dans le cas d'espèce, tout le monde y gagne. La question est alors de savoir si cette augmentation PIB est bien le résultat de la baisse d'impôt.

² Fontanel, J. (2021), Public debt as a political opportunity for national economy; Pax Economica, UGA, March. Stiglitz, J. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.

d'achat des autres, cette relation est souvent remise en cause par les crises économiques mondiales, nationales ou sociales.

Dans ce contexte, l'Etat ne disparaît pas comme acteur de la vie économique nationale, il se met au service du secteur privé (a priori national, mais souvent international eu égard aux firmes multinationales), tout en assurant à la fois les fonctions régaliennes nécessaires à l'économie de marché, un soutien face à la concurrence internationale et une assistance dans les cas fréquents des crises économiques. Les entreprises insèrent leurs intérêts personnels dans les structures de l'Etat, par le lobbying ou l'envoi d'agents spécialisés dans les structures mêmes de l'action publique, en vue de valoriser les intérêts privés. Cependant, les revenus les plus faibles sont engagés dans une économie de désirs à laquelle ils peuvent de moins en moins accéder. C'est comme s'il y avait une économie circulaire de désirs à satisfaire pour les revenus les plus élevés, et une économie de base, de survie physiologique, de plus en plus difficile à vivre socialement dans une société d'information abondante sur la satisfaction des désirs, présentés pourtant comme des quasi nécessités vitales par le renfort des publicités et des communications commerciales. Dans ce contexte, si les besoins essentiels sont satisfaits pour que le corps survive (on ne vit pas que de pain et d'eau), le poids sociétal de la société de consommation rend la vie difficile à ceux qui ne peuvent pas suffisamment y recourir.

Aujourd'hui, la démocratie est menacée par la force économique des sociétés multinationales, par le contrôle de l'information exercé par un nombre réduit d'oligarques industriels ou financiers puissants, et par les intérêts économiques et sociaux de technocrates au service ou à la recherche de grandes fortunes. La pauvreté est un état étroitement relié à celui des inégalités. Elle dépend aussi des règles de vie imposées par le système en place, sur la base de lois et règlements économiques, politiques et sociaux imposés ou démocratiquement définis. La mondialisation favorise le système du « moins-disant » dans le rapport salarial. Avec la mondialisation, on assiste à la fois à un élargissement spatial des zones de pauvreté, mais aussi à des formes de réduction relative qui favorisent aussi l'essor de nouvelles inégalités, lesquelles vont progressivement favoriser une nouvelle paupérisation de certaines couches ou classes sociales. Aux Etats-Unis, la pauvreté est accrue selon le sexe, la race, l'absence de diplômes, les régions, les types de revenus, l'âge, la syndicalisation, la formation inadaptée ou la situation matrimoniale. Dans ce cadre, ce ne sont donc pas les seules compétences et mérites qui fondent les inégalités sociales. Des organismes publics et privés doivent lutter pour réduire les poches croissantes de pauvreté.

En France, une politique de redistribution réduite principalement au maintien de la sécurité sociale et à l'engagement des pensions de retraite

Le soutien du marché par l'Etat a conduit à une réduction de l'influence de la politique économique du gouvernement au bénéfice des intérêts des grandes fortunes, et au détriment des couches sociales les moins aisées et les plus fragiles. L'Etat a une responsabilité de réduire la « fracture sociale » et les dépenses publiques participent activement à limiter les inégalités entre les agents économiques, aux intérêts parfois divergents. Pourtant, la protection sociale est clairement réduite depuis deux décennies, malgré les effets d'annonce du « ruissellement » qui laisse à penser que si à court terme les inégalités se réduisent, à long terme tout le monde profitera de la croissance. Cette conception néglige les « paradis et les optimisations » fiscaux, les déterritorialisations de la production, l'envoûtant jeu de la spéculation et la compétition (quasi sportive) des hommes les plus riches du monde, en compétition pour en être le premier (450 milliards de dollars pour Elon Musk début 2025).

Il s'agit de lutter contre « l'assistanat ». Il faut que tout le monde travaille et plus longtemps. Pourtant, il reste des chômeurs. La société doit d'abord accorder son soutien à ceux qui lui permette de mieux vivre et donc aux apporteurs de capitaux qui investissent. La productivité est le maître-mot, auquel on accorde généralement la qualité de la compétence, laquelle n'a pas d'autre éthique que de produire du profit. Les sports les plus suivis comme exercice physique et spectacle sont d'ailleurs une représentation d'un monde où celui qui gagne « empoche tout ». Dans les clubs, Il n'y a pas plus de 20% de joueurs nés et formés dans les Clubs professionnels, comme pour affirmer que le natif n'a aucun droit sur le club local, que la compétition conduit à prendre de meilleurs étrangers ou nationaux venus d'ailleurs, qui perçoivent des revenus en fonction de leurs qualités supposées, qui peut conduire dans la même équipe à payer l'un d'eux plus de 10 fois ce qui est offert aux autres joueurs, comme une rémunération au mérite. Dans la compétition sportive, comme dans celle de la production, il est normal de surpayer quelques-uns au détriment des autres, ce qui explique aussi pourquoi ceux qui réussissent dans les affaires ont mérité leurs revenus et avantages multiples (souvent d'ailleurs mal connus eu égard au « secret des affaires »).

Lorsque le PFU (Prélèvement Forfaitaire Unique), appelé aussi « flat tax » a été mis en place, il impose les revenus du capital au taux de 30%, alors qu'ils étaient auparavant inclus dans le barème progressif des impôts sur le revenu, au taux marginal de 45% pour les plus grandes fortunes³. Il en résulte une perte annuelle de recettes publiques de l'ordre de 3,5 à 4 milliards d'euros, selon l'Institut Montaigne. Cette décision a été prise en vue d'accroître le potentiel de croissance économique de la France, mais un rapport de France Stratégie conclut que les effets en sont imperceptibles, sauf à accroître les dividendes perçus par les

³ L'OCDE admet elle-même que les revenus du capital devraient être plus ou mieux taxés, afin de renforcer la progressivité de l'impôt des revenus les plus élevés constitués principalement de ressources issues du capital.

actionnaires⁴, c'est-à-dire les 1% des ménages qui perçoivent 96% du total des dividendes versés en France. En outre, concernant l'impôt sur le revenu, les 0,1% des plus riches paient proportionnellement moins d'impôts que les 10% les plus riches, l'impôt devient récessif. *Le travail ne paie plus, en comparaison avec les dons fiscaux accordés aux plus « riches »*. L'instauration d'une taxe mondiale sur les patrimoines des plus riches (3000 personnes) a été analysée et évoquée, elle serait susceptible de rapporter 250 milliards d'euros par an⁵.

La France a connu une crise économique, sanitaire et sociale que seules les autorités publiques pouvaient contenir à court terme. Dans ce contexte, les finances publiques constituent un champ de bataille des luttes sociales, avec pour arbitre un gouvernement dont la neutralité n'est évidemment pas sa fonction et sa qualité principales⁶. Dans le cadre d'une dette publique importante, des choix importants sont à opérer, concernant notamment le choix de plus d'impôt ou moins de dépense. Faut-il faire payer les plus riches, dont on sait qu'ils sont soutenus par des Cabinets d'Experts Fiscaux particulièrement bien informés pour réduire ou même échapper à l'impôt national s'il s'agit de domicilier leurs sociétés hors de France ? Faut-il réduire les dépenses de l'éducation nationale, de l'armée, de la sécurité intérieure, des infrastructures ou de la sécurité sociale ? Les salaires des fonctionnaires doivent-ils continuer à perdre du pouvoir d'achat, au risque d'une réduction d'attractivité ou de compétence ? Faut-il élever encore l'âge de la retraite ? Dans ce cas, la citoyenneté égalitaire réduit son champ d'action en imposant directement les personnes les moins aisées ? Faut-il limiter les aides aux entreprises, pourtant jugées utiles pour la croissance selon les gouvernements de la Présidence Macron ? Faut-il lutter nationalement et internationalement contre l'évasion et l'optimisation fiscales des plus riches pour réduire les déficits publics ?

En 2021, les pays de l'OCDE (sans les USA) et du G20 (sans la Chine) se sont entendus pour définir un taux d'imposition minimal de 15% de l'assiette fiscale pour les sociétés multinationales disposant de chiffres d'affaires importants (700 millions d'euros par an⁷, dans l'Union européenne), alors que les « initiateurs espéraient un taux de 25%, en refusant l'introduction de nouvelles niches fiscales et exonérations. La fraude fiscale fait l'objet d'estimations divergentes en France, de l'ordre de 13 milliards d'euros en 2023 pour le Haut Conseil du financement de la protection sociale à comparer avec celles du syndicat « Solidaires finances

⁴ France Stratégie (2023), Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du travail. Rapport final, Octobre

⁵ Lalucq, A., Zucman, G., Stiglitz, J. (2023) Taxation mondiale sur les ultrariches. Ce que nous avons réussi pour les multinationales, nous devons le faire pour les grandes fortunes, *Le Monde*, 14 mars.

⁶ Brunner, A., Maurin, L. (2018), *Impôts et prestations sociales réduisent les inégalités de revenus de moitié*, Observatoire des Inégalités, 16 janvier.

⁷ Une multinationale ayant une filiale dans un pays où l'impôt sur les sociétés est de 10 % seulement devra payer la différence au pays d'origine, soit 5% des bénéfices.

publiques », qui l'estime à 80 milliards d'euros par an (hypothèse haute). *Tax Justice Network* estime à près de 500 milliards de dollars les sommes qui échappent à l'impôt légal, un chiffre en augmentation régulière. Pour l'Observatoire Européen l'Observatoire européen de la fiscalité, 950 milliards d'euros de profits ont été transférés vers les paradis fiscaux en 2022⁸. DE fait, la meilleure solution pour échapper à l'impôt, c'est aussi d'intervenir dans les structures étatiques pour à la fois diminuer les taux les plus élevés d'impôts sur le revenu, l'héritage et les patrimoines, développer les niches fiscales et augmenter si nécessaire les impôts indirects sur la consommation

En France, le choix de la graduation de la progressivité de l'impôt est une politique économique qui, dans la période de globalisation d'aujourd'hui, est délicate à mettre en place eu égard à la capacité des plus fortunés d'installer leur résidence dans les territoires les moins imposés. Ce sentiment d'intérêt collectif semble ne plus exercer d'influence sur les grandes sociétés mondiales, dont la cupidité des dirigeants ne manque pas d'interroger sur le sentiment de d'une construction commune de l'avenir qui devrait valoir dans un pays démocratique. Il en va de même des plus riches qui accroissent leurs propres libertés au détriment des autres couches de la population, notamment des classes supérieures salariales hautes et des classes moyennes En France, par exemple, avec le système d'imposition sur le revenu, les niveaux de prélèvements sont limités, permettant aux plus riches (multimillionnaires) de ne pas payer proportionnellement plus d'impôts que des revenus de cadres supérieurs. Sur un revenu imposable de 28.000 à 82.300 euros, le taux d'imposition est constant à 30% ; de 82.300 euros à 177.000 euros, ce taux est à 41% et au-delà il est fixé à 45%. Quelqu'un qui dispose d'un revenu imposable de 180.000 euros aura un taux d'imposition marginal à appliquer de 45%, au même titre que celui qui en gagne 100 fois plus, sans compter l'application de la flat tax. Les revenus du travail sont toujours plus directement imposés que les revenus du patrimoine ou de la rente.

Les « fortunes déclarées, mettent en évidence les inégalités sociales. L'économie libérale ne cherche pas à réduire tous les financements de l'Etat, elle fait en sorte que ces derniers soient consacrés aux demandes des entreprises. Il en résulte pour les actionnaires et les dirigeants une amélioration de la compétitivité de leurs entreprises (sur la base d'une amélioration artificielle de leur efficacité directe⁹), qui justifie alors le versement conséquent de dividendes, salaires et autres revenus des actionnaires et dirigeants au détriment de la collectivité et de la lutte contre les inégalités sociales.

La dette publique et le patrimoine des Français

⁸ EUTAX Observatory (2024) « Global Tax Evasion ». Report 2024

⁹ Encore que l'obtention d'avantages fiscaux ou financiers des ressources publiques est considéré comme une preuve de compétences très recherchée et valorisée.

L'OCDE estime que la dette publique mondiale représentait 97.000 milliards de dollars en 2023 (plus de 100.000 milliards de dollars, selon le FMI), un montant qui a doublé en quatorze ans, dont 32.000 milliards de dollars pour les Etats-Unis et 9.500 dollars pour le Japon (soit 230% de son PIB). La dette publique augmente encore chaque jour en cette fin 2024 (106% du PIB), avec un coût de la dette qui avoisine 50 milliards d'euros (12% du budget de l'Etat). Le coût de l'opération dépend des taux d'intérêt nécessaire à chaque échéance. Dans ce contexte, le gouvernement devrait engager des études sérieuses pour mesurer l'intérêt, pour l'économie nationale de son soutien aux entreprises et au détriment du fonctionnement des services publics. Depuis 2017, les comptes publics se sont dégradés d'au moins 2 points de PIB, ce qui correspond à peu près à la baisse des recettes des prélèvements obligatoires et des recettes espérées non perçues du fait d'une certaine atonie de la croissance.

Avec le remplacement de l'ISF (6,3 milliards de revenus) par l'IFI (Impôt sur la fortune immobilière, 2 milliards de recettes), L'Etat a perdu 4 milliards de ressources, alors qu'il s'agissait aussi de lutter contre les inégalités sociales.) permet d'engranger un peu moins de 2 milliards de recettes, mais l'ISF qui s'applique à trois fois plus de foyers aurait pu rapporter plus de 6,3 milliards de revenus pour l'Etat, concernant les ménages les plus riches, constituant ainsi un facteur de réduction des inégalités sociales. Pour Terra Nova, un nouvel ISF devrait disposer d'un barème plus progressif, une assiette plus large, par la suppression des exonérations totales, partielles ou aménagées du « pacte Dutreil »¹⁰, la prise en compte du patrimoine professionnel, la remise en cause du plafonnement et une règle anti-abus contre la minoration artificielle des revenus imposables. A ce niveau, 10 à 14 milliards d'euros pourraient ainsi être perçus. Il faudrait pour s'engager dans cette voie s'attendre à des réactions des apporteurs de capitaux.

En France, l'impôt sur le patrimoine (4,1% du PIB), de manière surprenante, n'est pas populaire, alors que bien peu de ménages sont potentiellement admis à ce type d'imposition, qui donne lieu à des exonération relativement importantes. L'information fournie par les médias appartenant à une dizaine de milliardaires fait bien son office. Les avantages importants accordés aux fruits de l'héritage » n'est pas très conforme aux principes républicains de refus des inégalités à la naissance¹¹. Les inégalités dans la distribution des patrimoines en France sont importantes, et les chiffres seraient encore plus élevés si les propriété

¹⁰ Elle offre une exonération de droits de succession égale à 75% de la valeur des titres ou des parts de l'entreprise, avec quelques conditions d'application particulièrement faciles à satisfaire, à court ou à long terme. Cf. Notaires.fr. <https://www.notaires.fr/fr/entreprise/transmission-reprise/dispositif-dutreil-et-transmission-dentreprise-familiale>

¹¹ Masson, A. (2023) Chronique d'un impôt sur l'héritage en perdution. Pourquoi et comment le sauver ?. Presses Universitaires de France, Paris.

et épargnes installées à l'étranger étaient connues avec une précision que les paradis fiscaux suppriment.

Tableau 4 - Distribution du patrimoine des ménages français en 2021 (INSEE)¹²

Déciles	Patrimoines bruts	Patrimoines nets
Décile 1	4.400	3.000
Décile 2	13.400	10.400
Décile 3	33.200	26.500
Décile 4	106.200	67.100
Décile 5. Médiane	177.200	124.800
Décile 6	246.100	192.100
Décile 7	328.400	274.700
Décile 8	447.500	394.300
Décile 9	716.300	633.200
95 ^e décile	1.034.600	956.100
99 ^e centile	2.239.200	2.072.600

Selon la Banque de France, le patrimoine total des Français représente un peu plus de 14.000 milliards d'euros. Aujourd'hui, pour chaque enfant d'un ménage il est permis tous les 15 ans de faire un don, l'équivalent de 131.500 euros sans impôt de la part de chaque parent (soit 263.000 euros par enfant). Un peu plus de la moitié des ménages héritent une fois dans leur vie, dont 87% de ces héritages sont inférieurs à 100.000 euros¹³ et les deux-tiers inférieurs à 30.000 euros. Ce qui est assez cohérent avec le fait que la fortune médiane nette des ménages représente 124.800 euros. Si cette famille n'a qu'un seul enfant héritier, en l'absence de donations antérieures, il ne paiera pas d'impôts sur le patrimoine, sauf des frais de « notaire ». La question des taxations sur les successions est un facteur politique majeur, avec des inégalités importantes pour un impôt qui devient quasiment régressif pour les plus grandes fortunes, car le Pacte Dubreuil établit l'assiette fiscale à 25% de son montant brut, afin de permettre à la descendance de conserver le pouvoir dans l'entreprise. Le Nouveau Front Populaire, en combattant toutes les niches fiscales favorables aux ultra-riches, a donné de nouvelles informations sur les avantages acquis par les contribuables d'imposition potentielle les plus élevées (avec en outre, l'obtention de

¹² INSEE (2023) Distribution du patrimoine des ménages. Données annuelles 2021.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2388851>

¹³ Observatoire des Inégalités (2022) 87% des héritages sont inférieurs à 100.000 euros, <https://inegalites.fr/87-des-heritages-sont-inferieurs-a-100-000-euros>

nombreuses exemptions et niches fiscales). Le Pacte Dutreil devrait être revu, en imposant par exemple les bénéficiaires sur l'intégralité de la richesse de l'entreprise, en acceptant de recevoir pour le quart de cette richesse un paiement immédiat (comme c'est le cas aujourd'hui) et pour le restant l'Etat pourrait être payé en parts ou actions de l'entreprise en échange (soit 1/3 de la valeur de la société), que l'Etat devrait conserver pendant 5 ou 10 ans selon les cas, sans pouvoir exécutif. Il pourrait ensuite revendre les actions, avec une priorité accordée aux actionnaires majoritaires. Sept des neuf nouveaux milliardaires français en 2024 sont d'abord des héritiers. Des gains très importants pourraient être envisagés en modifiant ces niches fiscales¹⁴. Dans une Tribune du « Monde » de nombreux experts ont appelé à instaurer un impôt international progressif sur l'extrême richesse

En France, l'impôt devrait réduire toujours les inégalités sociales du marché. Cette redistribution ne concernerait pas les classes moyennes, mais toucheraient les 5% de ménages les plus fortunés ou les mieux rémunérés. Lorsque les journaux, appartenant à des milliardaires, ont posé la question de savoir à partir de quel revenu un agent économique est supposé riche, la somme de 4000 euros par mois a été évoquée, alors que les personnes qui perçoivent ce revenu vont payer un impôt de l'ordre de 30%, qui ne leur laisseront, *in fine*, qu'un peu moins de 3000 euros. En outre, si cette personne habite Paris et qu'elle ne possède pas de logement, son train de vie est rabaissé quasiment de moitié. Il n'est pas possible de définir la richesse par le revenu, mais bien par le patrimoine et accessoirement avec les revenus. Il est clair que l'impôt sur l'héritage devrait être revu, car, compte tenu des exonérations, il ne concerne qu'un nombre limité de personnes dont la richesse est indécente, tout comme est encore plus indécente la loi Dutreil qui permet aux héritiers d'être largement dispensés de taxes successorales. Riches, ils le restent avec tout l'appareil de production hérité. Cette rente est un facteur d'inégalité sociale important. Les héritiers de sociétés importantes devraient payer les impôts correspondants, *a minima*, à ceux que paient la classe moyenne.

Dans ces conditions, les démocraties sont sous dépendance des multinationales. L'argent offshore discrétionnaire et clandestin rend possible une concentration des pouvoirs au bénéfice du monde de l'argent. Tous les outils légaux ou non sont utilisés à cette fin. Les Etats des paradis fiscaux commercialisent leur souveraineté nationale et favorisent une politique d'évasion et d'optimisation fiscale. Il en résulte une baisse des moyens des services publics, un endettement des Etats victimes, un système déloyal de concurrence internationale, l'essor des inégalités à des niveaux injustifiés, la violence de l'injustice, mais aussi une grande difficulté à changer le trajet d'une croissance

¹⁴ Oxfam considère qu'une réforme de ces impôts pourrait conduire à recevoir 160 milliards d'impôts supplémentaires en 30 ans. Avec la réforme du Pacte Dutreil des sommes plus importantes seraient perçues à ces périodes différentes et elles accroîtraient parfois le patrimoine de l'Etat.

économique qui dévaste hardiment la nature, détruit définitivement les richesses naturelles et, avec le changement de climat, rend la vie des hommes sur Terre de plus en plus aléatoire¹⁵. Il faudrait sévir contre les « paradis fiscaux » afin de redonner de la force à la collecte d'impôts des pays démocratiques, mais aussi pour réduire l'influence de ceux qui ne respectent pas les règles démocratiques. Il s'agit de rendre publics les actifs des sociétés ou individus auprès de toutes les autorités fiscales dans le monde, sur la base d'une imposition des firmes multinationales proportionnellement à l'endroit où leurs bénéfices ont été effectivement réalisés. Plusieurs analystes considèrent que l'IA (intelligence artificielle) devrait permettre d'améliorer cette information, mais elle peut aussi être utilisée pour rendre encore plus difficiles les transferts clandestins.

En abandonnant ses fonctions en décembre 2024, Michel Barnier a rappelé l'état fracturé de la France, le sentiment d'abandon de nombre de Français, selon les territoires, la ruralité, le statut social. « Si les citoyens ne pensent pas que tout le monde paie sa juste part d'impôts – surtout les riches et les grandes entreprises –, ils commenceront à rejeter l'impôt »¹⁶. Le système de marché laisse entendre que la possession de l'argent est la principale raison de vie d'un homme sur Terre, soutenue par la seule cupidité et un intérêt personnel. Pauvre vie que ces objectifs de « riches », lesquels, comme le dit la formule, « n'ont même pas la politesse d'être heureux ». Par rapport aux élites métropolitaines et surtout parisiennes, cet éloignement des services publics pose les questions de la sécurité des agglomérations et des banlieues, de l'économie paysanne en lien avec la sécurité alimentaire, d'une prise en compte des problèmes de santé publique et privée ou d'une justice trop lente.

Il existe bien d'autres fractures, avec

- la « guerre morale, sociétale et économique des genres »,
- les fractures générationnelles aux intérêts divergents dans le temps (actions sur le réchauffement climatique) et sur la répartition des revenus et des patrimoines,
- La déchirure profonde entre le monde des villes et la ruralité,
- Les divergences profondes sur le type de société libérale, chrétienne, laïque ou religieuse.

L'Etat doit assurer les services régaliens. Dans une période d'essor mondial des ploutocraties et des autocraties, l'Etat se doit de développer son effort de défense nationale ou européenne, notamment en matière d'armements, comme cela avait été le cas avant l'effondrement de l'Union soviétique avant 1990. Le risque est le maquillage des autocraties en forme de démocratie, étant entendu que l'information est principalement fournie par ceux-là même qui sont au pouvoir.

¹⁵ Fontanel, J. (2024), La «globalisation économique. De la paix éternelle aux guerres et conflits économiques. Colloque International de Rabat, 5 décembre.

¹⁶ Stiglitz, J. (2024), Préface, « Global Tax Evasion ». EUTAX Observatory (2024), Report 2024

Aujourd'hui, des éléments essentiels de la défense nationale appartiennent à des groupes privés internationaux, ce qui rend particulièrement fragile l'indépendance nationale, en l'absence d'instruments digitaux sophistiqués ou contrôlés par des magnats attirés par l'argent et le pouvoir personnel qui en découle pour ceux qui sont atteints par l'hubris¹⁷.

Ces fractures sont moins directement concernées par les fractures sociales économiques, même si elles en portent leur part. Les démocraties sont en crise, pour laisser place à une ploutocratie qui ne dit pas son nom, mais qui utilise tous les degrés de liberté accordés par les lois (qu'elle a souvent contribué à faire voter) pour favoriser l'expression de leur pouvoir, au détriment des autres couches de la population, mais surtout d'une jeunesse qui devra réparer, si possible, les dégâts provoqués par une croissance qui n'a plus de lien suffisant avec le bien-être des populations et même l'avenir de l'humanité sur Terre. Les pulsions guerrières sont alimentées par une concurrence sauvage des entreprises, laquelle est relayée par des Etats gouvernés par des groupes d'intérêts économiques et politiques influents, sous le voile d'une démocratie « orientée ». La guerre reste encore bien présente dans l'humanité souffrante. Le progrès d'aujourd'hui sera sans doute la tare de demain.

Bibliographie

Barre, R., Fontanel, J. (1994), *Principes de politique économiques*, Presses Universitaires de Grenoble, ECO+, Grenoble.

Brunat, E., Fontanel, J. (2021) La science économique comme idéologie. La science de gestion comme viatique de l'actionnaire, *Marché et Organisations*.

Brunat, E., Fontanel, J. (2023). *When Mercantilism Upsets Neo-Classical Liberal Thinking, the Pandemic Covid-19 as a Revelation* International Conference on Disaster Management. Binghamton, NYC; hal-03999929.

Brunner, A., Maurin, L. (2018), *Impôts et prestations sociales réduisent les inégalités de revenus de moitié*, Observatoire des Inégalités, 16 janvier.

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, JF (1981), *Le désarmement pour le développement*. Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, 19.

De Closets, F. (1982), *Toujours plus*, Grasset, Paris.

EUTAX Observatory (2024) « *Global Tax Evasion* ». Report 2024

¹⁷ Fontanel, J. (2024), La responsabilité de la guerre en Ukraine. Des tentations impériales de la Russie et de l'hubris poutinien à l'avancée inquiétante de l'OTAN pour la sécurité de la Russie. *Paix et sécurité européenne et internationale*, PSEI. Smith, R., Humm, A., Fontanel, J. (1987) Capital-labour substitution in defence provision, in *Defence, Security and Development*, Frances Pinter, London

Fogel, R.W., Engerman, S. (1974) *Time on the Cross: The Economics of American Negro Slavery*, Little Brown; Boston.

Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Hébert, J-P., Samson, I. (2008), The birth of the political economy or the economy at the heart of politics. Mercantilism, *Defence and Peace Economics*.

Fontanel, J. (2016) *Paradis fiscaux, pays filous : la fuite organisée des capitaux vers les pays complices*, L'Harmattan, Paris.halshs-03157878

Fontanel, J. (2019) Différends, conflits et guerres économiques, *Paix et Sécurité Européenne et Internationale*.

Fontanel. J. (2024), La responsabilité de la guerre en Ukraine. Des tentations impériales de la Russie et de l'hubris poutinien à l'avancée inquiétante de l'OTAN pour la sécurité de la Russie. *Paix et sécurité européenne et internationale*, PSEI.

France Stratégie (2023), *Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du travail*. Rapport final, Octobre

Galbraith, J.K. (2003), *Les mensonges de l'économie*, Essai, Grasset, Paris.

Guilhaudis, JF., Fontanel, J. (2019) Les effets « pervers » de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales, *Annuaire Français des Relations Internationales* 20.

Hartley, K. (2013), Economics and the End of Conflict ? in *Liber Amicorum, hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel*, L'Harmattan, Paris.

INSEE (2023) Distribution du patrimoine des ménages. Données annuelles 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2388851>

Lalucq, A., Zucman, G., Stiglitz, J. (2023) Taxation mondiale sur les ultrariches. Ce que nous avons réussi pour les multinationales, nous devons le faire pour les grandes fortunes, *Le Monde*, 14 mars.

Masson, A. (2023) *Chronique d'un impôt sur l'héritage en perdition. Pourquoi et comment le sauver ?*. Presses Universitaires de France, Paris.

Ministère de la Transition écologique (2023), *Chiffres clés du climat. France, Europe et Monde*. Edition 2023.

Notaires.fr. (2022) <https://www.notaires.fr/fr/entreprise/transmission-reprise/dispositif-dutreuil-et-transmission-dentreprise-familiale>

Observatoire des Inégalités (2022), 87% des héritages sont inférieurs à 100.000 euros, <https://inegalites.fr/87-des-heritages-sont-inferieurs-a-100-000-euros>

Radelet, S., Sachs, J. (1998), *The Onset of the East Asian Financial Crisis*, Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Rabhi, P., Duquesne, J. (2017), *Les excès de la finance ou l'art de la prédation légalisée*, Presses du Chatelet, Paris.

Smith, R., Humm, A., Fontanel, J. (1987) Capital-labour substitution in defence provision, in *Defence, Security and Development*, Frances Pinter, London

Smith, R., Fontanel, J. (2008) International Security, defence economics and the powers of Nations, *War, peace and security*, 37-51.

Stiglitz, J. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.

Stiglitz, J. (2024), Préface, « Global Tax Evasion ». Report. EUTAX
Observatory (2024),